



→ **Charte des supports de culture :**  
**des contrôles garants de la qualité des terreaux et des paillages**



Comme chaque année, la CAS a fait le bilan des contrôles obligatoires réalisés dans le cadre de la Charte des supports de culture. Ces contrôles sont effectués par des laboratoires accrédités, sur les sites de tous les fabricants adhérents de la CAS, pour les supports de culture et paillages, destinés au grand public et aux professionnels. Les vérifications des paramètres d'innocuité (éléments traces métalliques, et test cresson) n'ont fait ressortir aucune anomalie. Concernant le contrôle du respect des quantités annoncées, les mesures 2014 font ressortir un volume réel moyen à plus de 103 % du volume déclaré, et une conformité

aux exigences de la Charte des Supports de Culture pour 99 % des échantillons contrôlés.